



AGRIAL lance son Plan caprin 2035 pour accompagner le développement de la filière et l'installation de 400 nouveaux élevages. La Coopérative accompagne ainsi le développement en France et à l'international de sa marque SOIGNON.

À Bressuire, le 25 novembre, sur l'exploitation caprine de la famille Monneau, la Coopérative Agrial a présenté son nouveau plan caprin et son objectif de poursuivre le développement de la filière et l'installation d'une quarantaine d'éleveurs par an d'ici 2035. Acteur majeur européen du fromage de chèvre, la branche Lait d'Agrial poursuit ainsi son développement sur les marchés français et international, pour apporter toujours plus de valeur à ses agriculteurs adhérents.

AGRIAL AMBITIONNE D'INSTALLER 400 NOUVEAUX ÉLEVEURS CAPRINS D'ICI 2035

La Coopérative dresse un bilan positif du 1^{er} plan d'accompagnement de sa filière caprine, avec plus de 25 millions de litres de lait de chèvre supplémentaires collectés, 300 installations et 77 projets de développement, depuis 2016. Le nouveau plan caprin 2035 vise à installer une quarantaine d'éleveurs par an d'ici 2035 (sur les départements 85, 44, 49, 53, 72, 79, 86, 36, 37, 56, 35, 69, 42, 71, 26, 07) et soutenir le développement des élevages existants. L'objectif recherché est d'augmenter sa collecte de 35 millions de litres de lait de chèvre supplémentaires en 10 ans.

LES TROIS PILIERS DU NOUVEAU PLAN CAPRIN 2035 D'AGRIAL

Le nouveau plan caprin 2035 s'articule autour de 3 piliers :

- **Des formations** qui s'appuient sur des éleveurs référents et des experts techniques (vétérinaires, nutritionnistes, conseillers bâtiment, conseillers de gestion, ...) ;
- **Un suivi individuel** par un référent conseiller lait, du début de la réflexion du projet à la mise en place des chevrettes, incluant le suivi technico-économique ;
- **Un accompagnement financier** pour sécuriser les projets :
 - Un prix garanti pendant 5 ans, réévalué pour les nouveaux installés et les développements d'exploitation ;
 - Une dotation SOIGNON versée dès la première année pour les nouveaux producteurs et les développements d'exploitation, pouvant aller jusqu'à 15 000 € par associé ;
 - Une aide à l'achat de reproducteurs de bonne qualité sanitaire et génétique ;
 - Une avance de trésorerie des coûts d'achat et d'élevage des chevrettes et boucs.

En complément de ce plan caprin 2035, Agrial a mis en place son plan jeune « Agriboost », pour aider les jeunes installés en agriculture à franchir le cap de l'installation dans les meilleures conditions : journées d'accueil, visites, échanges avec les élus, voyage d'étude, aides financières (capitalisation, production...), outils d'aide au pilotage de l'exploitation... Agrial a ainsi accompagné 1 800 jeunes adhérents, pour un montant total de 1,8 million d'euros d'aides.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA BRANCHE LAIT D'AGRIAL SUR LE MARCHÉ CAPRIN, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Le développement des approvisionnements en lait de chèvre est un enjeu majeur pour Agrial, dans un contexte de croissance régulière du marché du fromage de chèvre en France, de l'ordre de 2 à 3% par an en GMS*. Forte de 130 ans d'expertise, SOIGNON, marque emblématique de la branche Lait d'Agrial, domine le marché du fromage de chèvre, et s'impose également comme un acteur majeur de l'ultra-frais au lait de chèvre en France. SOIGNON est aussi leader du fromage de chèvre en Europe, aux Émirats Arabes Unis et poursuit son développement au grand-export. Dans cette dynamique, la Coopérative Agrial souhaite consolider et développer ses positions sur l'ensemble des circuits de commercialisation, grande distribution, restauration hors domicile et industrie.

**Source Panel Distributeur NIELSEN en hyper-super marchés et drive*



(De g. à dr. : Delphine Pinard et Vanessa Le Calvez de la branche lait d'Agrial, Raphaël Monneau, éleveur au GAEC Capriluz, Mickaël Lamy, président de l'OP Lait de chèvre d'Agrial, Christine et Philippe Monneau, éleveurs au GAEC Capriluz)

« Agrial a la volonté forte de soutenir les productions animales sur son territoire et son bassin de production caprine en France offre un véritable potentiel de développement. Ainsi, avec son plan caprin 2035, Agrial entend développer la production sur ses territoires, poursuivre sa démarche de création de valeur pour ses adhérents et les générations futures, et répondre à ses débouchés, en France comme à l'international, portée avec succès par SOIGNON. »

Mickaël Lamy, Président du métier chèvre d'Agrial, membre du Bureau d'Agrial.

« Je suis passionné par l'agriculture et les animaux depuis que je suis enfant. Après avoir été salarié quelques temps, j'ai eu envie de m'installer avec mes parents. Nous avons étudié le projet pour qu'il soit viable et viable, notamment en échangeant avec mon conseiller lait Agrial. Devenir patron quand on est jeune, c'est une grosse responsabilité mais je me sens sécurisé de le faire sur l'exploitation familiale et rassuré d'être accompagné par ma Coopérative, d'un point de vue technique et financier. »

Raphaël Monneau, GAEC Capriluz

La filière caprine chez Agrial - REPERES 2024

600 éleveurs de chèvres ; 160 millions de litres de lait de chèvre collecté ; 270 000 litres en moyenne par élevage

À PROPOS D'AGRIAL

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs-adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes (Soignon, Florette, Grand Fermage, Danao, Loïc Raison, Breizh Cola, Tallec...), le Groupe dispose de plus de 100 sites de production implantés dans 11 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 12 000 agriculteurs-adhérents et les 17 500 collaborateurs d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. Plus d'infos : www.agrial.com

Contact presse : Claire Audusseau, 06 73 21 87 25, c.audusseau@agrial.com